

Les récoltes de maïs ensilage progressent bien partout en Wallonie malgré les pluies de la fin de la semaine dernière.

Au **sud du sillon Sambre-et-Meuse**, les récoltes ont fortement avancé ces derniers jours et se terminent déjà pour la plupart des agriculteurs de Condroz, Famenne et régions herbagères. Pour les semis très tardifs après le 10-15 mai, la situation est contrastée mais un certain retard est généralement observé. Il vaut mieux en postposer la récolte sachant que la météo automnale actuelle ne permettra plus de fortes progressions des taux de matière sèche. Ces situations particulières sont donc à surveiller individuellement pour prendre la bonne décision.

En **Ardenne**, les excellentes conditions climatiques du début de la semaine passée ont encore permis une belle progression des teneurs en matière sèche du maïs ensilage de l'ordre de 4 %. Les variétés ultra-précoces (indice FAO inférieur à 190) sont au stade optimal ou le dépassent. Les variétés très précoces (indice FAO entre 190 et 220) sont à pleine maturité cette semaine. Si ce n'est déjà fait, les dernières récoltes en Ardenne doivent donc être prévues sans plus tarder.

Vu la maturité atteinte et l'état d'avancement des récoltes, ce communiqué clôture les avertissements 2020 en maïs ensilage. A cette occasion, le Centre Pilote Maïs remercie ses centres partenaires et plus particulièrement les différentes personnes responsables des prélèvements de maïs, ainsi que les équipes techniques qui les assistent. Il s'agit de messieurs Géry Carbonnelle (CARAH), Michaël Mary (CIPF), Richard Hermand (OPA Ciney), Sébastien Crémer (Centre de Michamps) et Maxime Hautot (CPL-VEGEMAR) qui était aussi le coordinateur de ce système d'avertissement.

**Le Centre Pilote Maïs**

### Situation des maturités du maïs ensilage

(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 40 du 28/09 au 05/10/2020)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
	Du 28/09 au 05/10/2020	Du 30/09 au 07/10/19	Du 1 au 08/10/18	Du 28/09 au 05/10/2020	Du 30/09 au 07/10/19	Du 1 au 08/10/18
<b>Ardenne</b> (Bonnerue, Chevron, Cul-des-Sarts, Malmaison, Steinbach, Werbomont)	<b>De 34 à 37 %</b>	29,5 %	Réc	<b>De 32 à 34 %</b>	29 %	Réc

Les avertissements sont disponibles sur le site du CIPF ([www.cipf.be](http://www.cipf.be)). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.